



Lettre d'information

Le mot de la Présidente de la SAEM

Sommaire :

- Le mot de la Présidente de la SAEM
- Horaires d'ouverture
- Une nouvelle organisation
- La SAEM vous informe !



Nicole LAMOTH
Présidente de la SAEM

Chers locataires de la SAEM Habiter à Yerres. Je suis très heureuse de pouvoir vous présenter ce nouveau support de communication qui vous sera spécialement dédié. En effet, je souhaite marquer l'année 2019 par une plus grande proximité.

C'est pourquoi, j'ai voulu qu'une lettre d'information trimestrielle vous soit communiquée afin de vous présenter les grands axes d'orientations de la SAEM Habiter à Yerres ainsi que des rubriques portant sur notre actualité. Ainsi, en ce début d'année, j'ai décliné une feuille de route au nouveau directeur général de la SAEM Habiter à Yerres (Eric SCOTTIS) afin qu'il puisse améliorer la qualité de service tout en assurant le développement de nos différents projets.

Je pense notamment aux différentes actions dont le but sera d'améliorer l'entretien ménager et les travaux de nos résidences.

Je pense également au développement d'un futur programme de logements (sociaux et de promotion) situé rue Gabriel Péri.

Je suis convaincue que notre nouvelle organisation saura vous apporter davantage de satisfaction.

Enfin, je profite de cette première lettre d'information, pour vous souhaiter avec certes un peu de retard, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2019.

Très bonne lecture à tous

Horaires d'ouverture

Nous vous rappelons que votre agence est située au :

- 14 rue Marceau Balliot, 91330 Yerres.

Nous vous recevons du lundi au vendredi :

- Le matin : sans rendez-vous de 9h à 12h
- L'après midi : sur rendez-vous de 14h à 16h30.

Vous pouvez également nous contacter :

- Par téléphone : **01 69 48 56 06**
- Par mail : **contact@habiter-a-yerres.fr**

Une nouvelle organisation

Afin d'améliorer le suivi des locataires et de leurs besoin. La SAEM Habiter à Yerres se réorganise !

Dès à présent, un interlocuteur vous est désormais dédié en fonction de votre lieu de résidence.

Vous pouvez donc directement vous adresser à votre chargée de gestion locative pour toutes demandes relatives à la vie du bail :

- Une information sur votre quittance,
- Une précision sur vos régularisations de charges,
- Les demandes de mutation,
- Etc..



Madame Nathalie BERNARD - Chargée de gestion des résidences suivantes :

- Résidence de la Pinède
- Résidence pour personnes âgées
- Villa des Arts
- KER ANNA
- Résidence du Bois d'Enfer
- Résidence Artémis
- COOP
- Résidence Lucien Manès
- Résidence Jean Bouin
- Résidence du Tertre
- Résidence Frédéric Koehler
- Résidence Pierre Guilbert



Madame Domitilia FERNANDES - Chargée de gestion des résidences suivantes :

- Petite PRAIRIE
- Résidence Renaudin
- Villa Poincaré
- Résidence Windsor
- Résidence de la Grange
- Résidence de la Pierrerie
- Les Tournelles
- Résidence de l'Abbaye
- Résidence de la Closerie
- Résidence du Chevalier de la Barre

La SAEM vous informe !

Pour une meilleure information, la SAEM Habiter à Yerres utilisera désormais ses nouvelles affiches :

- ⇒ **Les bleues** : pour l'information permanente,
- ⇒ **Les rouges** : pour les informations urgentes,
- ⇒ **Les jaunes** : pour les informations relatives aux travaux,
- ⇒ **Les vertes** : pour les visites annuelles et les campagnes d'informations diverses comme les enquêtes SLS, le relevé des compteurs, etc...



Ces nouvelles affiches seront installées dans vos halls et vous permettrons d'être informés en temps réel sur l'activité de votre résidence.

Par ailleurs, la SAEM Habiter à Yerres fera installer des panneaux spécifiques dans chaque hall d'ici la fin d'année 2019.

Ainsi, à travers ces changements, nous espérons communiquer plus facilement et avec plus de rapidité dans la diffusion des messages tout en améliorant le niveau d'attention des messages de la part des résidents.